Document généré le 25 avr. 2024 23:00

Revue d'histoire de l'Amérique française

Vie de l'Institut

Lionel Groulx, ptre

Volume 1, numéro 1, juin 1947

URI : https://id.erudit.org/iderudit/801363ar
DOI : https://doi.org/10.7202/801363ar

Aller au sommaire du numéro

Éditeur(s)

Institut d'histoire de l'Amérique française

ISSN

0035-2357 (imprimé)
1492-1383 (numérique)

Découvrir la revue

Citer ce document

Groulx, L. (1947). Vie de l'Institut. *Revue d'histoire de l'Amérique française*, *1*(1), 152–159. https://doi.org/10.7202/801363ar

Tous droits réservés © Institut d'histoire de l'Amérique française, 1947

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

https://www.erudit.org/fr/

VIE DE L'INSTITUT

NAISSANCE DE L'INSTITUT

On désire quelques notes sur la naissance et les premiers développements de l'Institut. On me pardonnera donc de me mettre quelque peu en scène. Je portais depuis longtemps l'idée en tête. L'état lamentable dans lequel j'avais trouvé, en 1915, l'enseignement de l'Histoire du Canada — inexistant dans nos universités françaises — me fit chercher les moyens de restituer sa place et son rang à la grande discipline. Pour la première fois, le 24 juin 1946, au banquet de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, je plaçai le projet devant le public. Après quelques mots sur les caractères originaux de notre histoire, je disais aux convives:

« Ne vous étonnez pas que, pour fouiller davantage cette histoire et la sortir de ses cendres ou de sa pénombre, j'aie projeté, depuis longtemps, mes amis le savent, la fondation d'un Institut d'Histoire du Canada français. J'ai souhaité former ici, dans Montréal, une équipe de chercheurs et d'écrivains d'histoire qui s'emploieraient tout spécialement à l'étude du passé français de l'Amérique. Seuls, mes amis le savent aussi, le manque de ressources, les conditions misérables où mon collègue, M. Frégault, et moi-même continuons à travailler, m'ont empêché de fonder cet Institut. Mais, s'il le faut, je le fonderai dans la pauvreté, puisqu'il n'y a que ça, chez nous, qui réussit. Je le fonderai, dans notre Université, si elle le veut, pour que nous soyons plusieurs à travailler méthodiquement; pour que cette histoire, avec sa vérité et son prestige, pénètre dans toutes nos écoles, dans tous nos foyers; pour que cesse l'ignorance inconcevable de ceux-là qui en sont les héritiers. »

Dans tous les milieux, ces quelques paroles reçurent un accueil au delà de toute espérance. L'œuvre parut de fondation possible. Le temps en précisa la nature. Il fallait éviter de faire double emploi

avec toute entreprise similaire. L'histoire du Canada, et surtout du Canada français, dépasse les frontières canadiennes d'aujourd'hui. Presque les trois-quarts de l'Amérique du Nord portent des empreintes françaises. La France aura été l'une des principales puissances colonisatrices de cette partie du continent. Elle s'installa même et fortement aux Antilles. Et entre chacune de ses colonies d'outre-Atlantique, des relations économiques et autres se nouèrent. Il y eut donc, un temps, et dans le sens précis du mot, une Amérique française. Et voilà qui constitue, comme je l'ai dit, un bloc historique à part, bien caractéristique. L'Institut s'appellerait donc l'Institut d'Histoire de l'Amérique française. Il est né le 13 décembre 1946, à une réunion de quelques historiens convoqués à mon domicile: 261, avenue Bloomfield, Outremont, Québec. Il est et il restera une société d'historiens, hommes de métier, estimant à sa valeur l'histoire française du nouveau monde, et capables d'un travail en équipe.

LETTRES PATENTES

Notre premier acte fut d'organiser un comité de direction et de préparer des statuts en vue de l'obtention de lettres patentes fédérales. Ces Lettres patentes, datées du 10 avril 1947, ont été enregistrées le 26 du même mois. L'avis d'incorporation a paru dans la *Gazette du Canada,* du 3 mai 1947, p. 1454. Les Lettres patentes décrivent, comme suit, les fins et moyens de l'Institut:

Favoriser l'étude de l'Histoire du Canada français et de tout le fait français en Amérique, et à cette fin générale:

a) organiser des équipes d'historiens dans toutes les parties de l'Amérique;
b) recruter des membres-correspondants;
c) organiser des sections d'étudiants;
d) publier une revue;
e) constituer un fonds d'archives;
f) éditer des textes ou des œuvres;
g) distribuer des bourses d'études aux étudiants qui se consacreraient à l'étude du fait français;
h) encourager par des prix les ouvrages d'histoire méritants;
i) réunir en congrès ou en séances d'étude les membres ou les sections de l'Institut;

j) acquérir, à titre onéreux, ou à titre gratuit, des meubles ou des immeubles, les vendre, les échanger et les aliéner;
k) sujet aux dispositions de la Loi des compagnies, 1934, hypothéquer et donner en gage les biens meubles ou immeubles de la corporation;
l) recevoir des dons en argent ou autrement, de toutes personnes, municipalités, corporations ou gouvernements;
m) conclure tous contrats ou conventions, non défendus par la loi, et suivant les dispositions des règlements de la corporation.

Direction et administration

Les organes administratifs de l'Institut se désignent comme suit: le Conseil des administrateurs, le Comité de direction, le secrétariat général, à qui il faut ajouter les sections et les membres-correspondants.

Le Conseil des administrateurs se compose de trois personnes qui sont le président, le vice-président et le secrétaire général de la corporation. Ces trois postes sont respectivement occupés, pour l'heure, par l'abbé Lionel Groulx, professeur d'Histoire du Canada à l'Université de Montréal; Guy Frégault, professeur d'Histoire du Canada et de littérature canadienne-française à la même Université; Maurice Séguin, licencié ès lettres. Ces trois personnes ont pour fonctions principales: l'administration des affaires de l'Institut, la nomination des membres du Comité de direction, la présentation à l'assemblée générale, pour affiliation ou non, des sections et des membres-correspondants.

Le Comité de direction se compose de douze membres, y compris le Conseil des administrateurs. Ce Comité a pour fonction:
a) travailler tout spécialement à l'histoire du Canada français et à l'Histoire générale du fait français en Amérique;
b) aider, diriger les travaux des sections et des membres-correspondants;
c) diriger et rédiger la revue de l'Institut;
d) préparer les cours de l'Institut, faire le choix des professeurs, etc.;

e) préparer, surveiller les éditions de l'Institut.

Font partie actuellement du Comité de direction, en y comprenant les trois membres de l'administration:

Rév. Père Thomas Charland, O.P.; Rév. Frère Antoine Bernard, C.S.V.; M. Léo-Paul Desrosiers; M. Gérard Filteau; Rév. Père Léon Pouliot, S.J.; M. Gordon-O. Rothney; Rév. Père Conrad Morin O.F.M.; M. Antoine Roy.

Après le comité de direction, les cellules les plus actives de l'Institut en seront les sections:

Trois membres suffisent à former une section de l'Institut d'Histoire de l'Amérique française.

Fin d'une section: Reprendre à pied d'œuvre, selon toutes les exigences de la méthode historique, l'histoire de sa région, en vue d'en établir une histoire organique, tout en marquant les points d'incidence ou de contact avec l'histoire générale de l'Amérique française et les influences réciproques entre le tout et la partie.

Chaque section rédige ses règlements tels qu'elle l'entend, sauf à les faire approuver par le Comité de direction de l'Institut d'Histoire.

Chaque section doit faire annuellement le rapport de ses travaux à l'assemblée générale.

Chaque section ne devient agrégée à l'Institut que sur proposition du Conseil d'administration approuvée par l'assemblée générale.

L'Institut ne compte, à date, qu'une seule section. Nos amis de la « Société historique du Nouvel-Ontario », sous l'ardente impulsion du Père Lorenzo Cadieux, s.j., ont été les premiers à nous apporter cette forme de collaboration. D'autres cellules, on nous l'a fait savoir, ne tarderont pas à naître.

Membres-correspondants

L'Institut est tout particulièrement fier du groupe de ses membres-correspondants. En voici la liste: Pierre Gaxotte, Paris, France; abbé Joseph Le Ber, Veules-les-Roses, (S. Inf.) France; M. l'abbé Adélard Desrosiers, Montréal, P.Q.; Mlle Marie-Claire Daveluy, Montréal, P.Q.; M. J.-Alfred Perrault, Outremont, P.Q.; M. le Juge Ed. Fabre-Surveyer, Outremont, P.Q.; R. P. Lorenzo Cadieux, Sudbury, Ont.; M. l'abbé Victor Tremblay, Chicoumiti, P.Q.; M. l'abbé A. d'Eschambault, Saint-Boniface, Man; R. P. Gérard

Gauthier, S.S.S., Vancouver, C.B.; R. P. Adrien Pouliot, S.J.; R. P. Dom Jamet, O.S.B., Saint-Eustache, P.Q.; M. le Chan. Georges Robitaille, curé, l'Épiphanie, P.Q.; M. Robert Rumilly, Ottawa, Ont.; M. l'abbé Albert Tessier, Trois-Rivières, P.Q.; Mlle Marguerite Michaud, Bouctouche, N.B.; M. Jean-Jacques Lefebvre, Montréal, P.Q.; Madame Albertine Ferland-Angers, Montréal, P.Q.; M. J.-M. Carrière, University of Virginia, E.-U.; M. Burton LeDoux, New-York, E.-U.; R. P. A. Dutilly, O.M.I., Catholic University of America, E.-U.; Mlle Marine Leland, Smith College, Northampton, E.-U.; M. l'abbé Adrien Verrette, Plymouth, N.-H., E.-U.; M. Adolphe Robert, Manchester, N.-H., E.-U.; Dr Gabriel Nadeau, Rutland, Mass., E.-U.; R. P. Jean Delanglez, Loyola University, Chicago, E.-U.; Dr Ulysse Forget, Warren, R.I., E.-U.; Le Général Nemours, Port-au-Prince, Haïti; M. André Lafargue, Nouvelle-Orléans, Louisiane, M. l'abbé Honorius Provost, Québec.

Déjà, comme l'on peut voir, par ses membres-corresponandts, l'Institut couvre tout le champ de l'Amérique française. Et il s'en faut que la liste soit close. Nous espérons voir s'ouvrir beaucoup d'autres portes, particulièrement en France, parmi les sociétés d'histoire régionales, en état d'exhumer tant de documents précieux sur l'histoire coloniale du vieux pays. Parmi les historiens de France, M. Pierre Gaxotte, non l'un des moindres, a été le premier à nous offrir généreusement sa collaboration. M. l'abbé Le Ber de Veules-les-Roses, nous envoie un premier article sur la famille Le Moyne.

Membres honoraires et bienfaiteurs

Nous avons voulu former deux catégories de membres hors cadre, si l'on peut dire, dont une première de membres honoraires. Il nous a semblé que l'Institut se devait de rendre ce modeste hommage à des hommes qui ont tant et si excellemment travaillé dans le champ de l'histoire, et dont quelques-uns peuvent être considérés comme des pionniers de la recherche chez nous. La catégorie des *membres bienfaiteurs* s'explique de soi-même. L'Institut s'est vu accueillir par de si chaleureux encouragements qu'il devait le reconnaître au moins par une mention. Notre regret est d'être obligés de nous borner dans cette expression particulière de notre gratitude, et de n'inscrire que

les donateurs d'une certaine somme. Beaucoup d'autres nous ont versé des montants fort appréciables et non moins méritoires. Ils voudront croire que nous ne les plaçons pas moins haut dans notre reconnaissance.

Cours Delanglez

Dès la naissance de l'Institut nous avions promis un cours annuel, donné par un spécialiste, sur l'une ou l'autre des « provinces » du fait français. Nous avons tenu parole dès la première année. Et nous croyons avoir eu la main heureuse dans le choix de notre premier professeur: le Père Delanglez, S.J., de l'*Institute of Jesuit History*, rattaché au Loyola University de Chicago, auteur de *The French Jesuits in Lower Louisiana, Some La Salle Journeys, The Journal of Jean Cavelier, Frontenac and the Jesuits, Hennepin's Discovery of Louisiana, El Rio del Espiritu Santo*, etc. Le professeur avait choisi pour sujet: *Louis Jolliet.* Le cours a obtenu un plein succès. Le public a pu assister à des leçons qui, tout en renouvelant, sur beaucoup de points, l'histoire du grand découvreur, ont pris le caractère d'un véritable cours de méthode historique. L'Université de Montréal mit gracieusement à la disposition de l'Institut l'un de ses amphithéâtres et profita de la circonstance pour honorer l'éminent professeur d'un doctorat ès lettres « *honoris causa* ». En nous quittant le Père Delanglez nous a laissé l'espoir d'une édition française de son *Louis Jolliet*, édition qu'il nous promet « plus complète, mieux illustrée » que l'édition anglaise, et accompagnée du texte intégral des documents. L'ouvrage fera partie des publications de l'Institut d'Histoire de l'Amérique française. Il en sera de même, disons-le tout de suite, de l'*Histoire des guerres iroquoises* que l'auteur, M. Léo-Paul Desrosiers, nous promet pour assez prochainement.

Un autre professeur, membre-correspondant de l'Institut, M. l'abbé Antoine d'Eschambault, président de la Société historique de Saint-Boniface, Manitoba, fera le cours l'année prochaine, et sur un autre grand découvreur canadien: Pierre Gaultier de Varenne, sieur de La Verendrye. Depuis nombre d'années, M. l'abbé d'Eschambault s'est livré à l'étude de la carrière de l'explorateur de l'ouest.

La Revue

Nos lecteurs et amis viennent d'en parcourir la première livraison. Pour cette autre de nos entreprises, nous espérons ne les avoir point trompés. Dans la hâte où il nous a fallu préparer ces 164 pages, il se peut que quelques imperfections typographiques et autres s'y soient glissées. Elles disparaîtront, croyons-nous, dans les livraisons prochaines. Au surplus, nous invitons nos lecteurs à nous dire leur sentiment. Et si la Revue leur a plu, nous osons les prier très instamment de nous recruter des abonnés, et des abonnés qui nous resteront, parce que capables de s'intéresser à l'histoire. L'Institut, on s'en doute bien un peu, doit se résigner à ne pas compter sur certains secours. Il vivra par sa Revue; et la Revue vivra par ses abonnés. Il nous faut atteindre, coûte que coûte, 1,000 abonnements. Avec l'aide généreuse qui nous est venue jusqu'ici, il ne fait pas de doute que nous atteindrons le millier.

Notre correspondance

Nous ne parlons pas pour rien d'aide généreuse. Rares sont ceux qui nous envoient leur souscription ou leur abonnement sans l'accompagner d'un souhait cordial, souvent enthousiaste, à l'Institut et à sa Revue. Et ces souhaits viennent de partout, depuis Vancouver jusqu'au Cap Breton et d'un bout à l'autre de l'Amérique française. Et ils nous viennent aussi de toutes les classes, des petites gens comme des autres. Je pense au Général Nemours qui, de Haïti, nous écrit si éloquemment sa joie. Je pense aussi à cette petite fille de Charny qui, n'ayant pas les moyens peut-être de s'abonner à la Revue, nous adresse quand même son obole d'une piastre. Je pense à ce marchand de la Rivière-bleue, comté de Témiscouata, qui envoie dix piastres; à d'autres, qui envoient plus que deux fois le prix de leur abonnement et qui, pères de famille, s'excusent de ne pouvoir faire davantage. Parce qu'il fallait nous borner — l'espace nous étant mesuré — nous n'avons inscrit, dans la catégorie des membres-bienfaiteurs, que ceux qui ont versé 100 piastres et au delà. Combien d'autres ont versé 50 et 25 piastres. Décidément l'œuvre répond à une attente, à un appétit, à un réveil du sens historique. Le signe est trop révélateur et

prometteur pour qu'ici, au cœur de l'Institut, nous ne fassions le possible pour répondre de notre mieux à tant de confiance.

Lionel GROULX, ptre

président de l'Institut.

Professeur d'Histoire du Canada à l'Université de Montréal.

AVIS A NOS ABONNÉS. — *Ils sont venus si nombreux que nous n'avons pu écrire à chacun un accusé de réception. L'arrivée de la REVUE en tiendra lieu. On comprendra que notre secrétariat, fort inorganique, faute de finance et de personnel, est littéralement débordé.— L. G.*

A NOS COLLABORATEURS.— *Nous nous excusons auprès des collaborateurs de la Revue, de n'avoir pu leur offrir, pour cette fois, le moindre cachet. Nous avons toujours cru que le travailleur intellectuel a droit à ses honoraires comme tout autre travailleur et qu'on a trop longtemps abusé de lui. Aussitôt que les finances de l'Institut se seront améliorées,— et nous espérons fermement que ce sera dès la livraison de septembre — c'est notre ferme intention de rétribuer chacun selon son dû. D'ici là, nos collaborateurs pourront se consoler en songeant que jusqu'à date l'Institut est resté pour tous une œuvre de dévouement d'absolue gratuité.*

(*La Direction*).